

GESTION FORESTIÈRE



Saint-Ouen, le 24 septembre 2026

PROPRIÉTÉ RÉGIONALE DE L'ÎLE DE VAIRES (ÎLE DE LOISIRS DE VAIRES-TORCY) COUPES SANITAIRES

Un chantier est prévu début octobre dans la propriété régionale de l'Île de Vaires (Île de loisirs de Vaires-Torcy). Les travaux sont pilotés par Île-de-France Nature, en charge de la gestion des boisements.

Ils vont consister à sécuriser les chemins principaux, avec le retrait des arbres morts, dépérissant ou présentant des risques de chute. La plupart sont des frênes chalarosés et des érables atteints de la maladie de la Suie (voir encadré).

Le chantier devrait durer environ deux semaines, selon les conditions météorologiques. Les bois issus des coupes seront retirés du site au plus vite.

**Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer
dans les zones de travaux et de grimper sur les tas de bois.**

Chalarose du frêne et Suie de l'érable, kesaco ?

Ces deux maladies sont provoquées par des champignons : *Chalara fraxinea* pour la Chalarose et *Cryptostroma corticale* pour la Suie. La rapidité de leur expansion est favorisée par le changement climatique.

Elles sont uniquement transmissibles entre arbres de même espèce : la Chalarose, uniquement entre frênes, et la Suie uniquement entre érables. Les symptômes sont légèrement différents.

La **Chalarose du Frêne** entraîne un assèchement de la cime et un dépérissement de la souche des arbres. Concernant la **Suie de l'Erable**, l'un des symptômes les plus visibles est la chute des feuilles ainsi que le boursoufflement de l'écorce qui se détache et laisse apparaître une couche de "suie noire" correspondant aux spores du champignon. À terme, les rameaux de l'arbre se dessèchent, entraînant le dépérissement de l'arbre dans sa totalité.

Les arbres atteints présentent ainsi des risques de chute de branches ou de l'arbre dans sa totalité, d'où la nécessité pour le gestionnaire de les retirer lorsqu'ils sont situés en lisière de promenade, d'infrastructures ou d'habitations.

À propos d'Île-de-France Nature

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine et l'accès à la nature pour tous.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- protège, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ;
- crée des continuités vertes reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux ;
- accompagne les collectivités dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- soutient l'agriculture francilienne.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.



iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

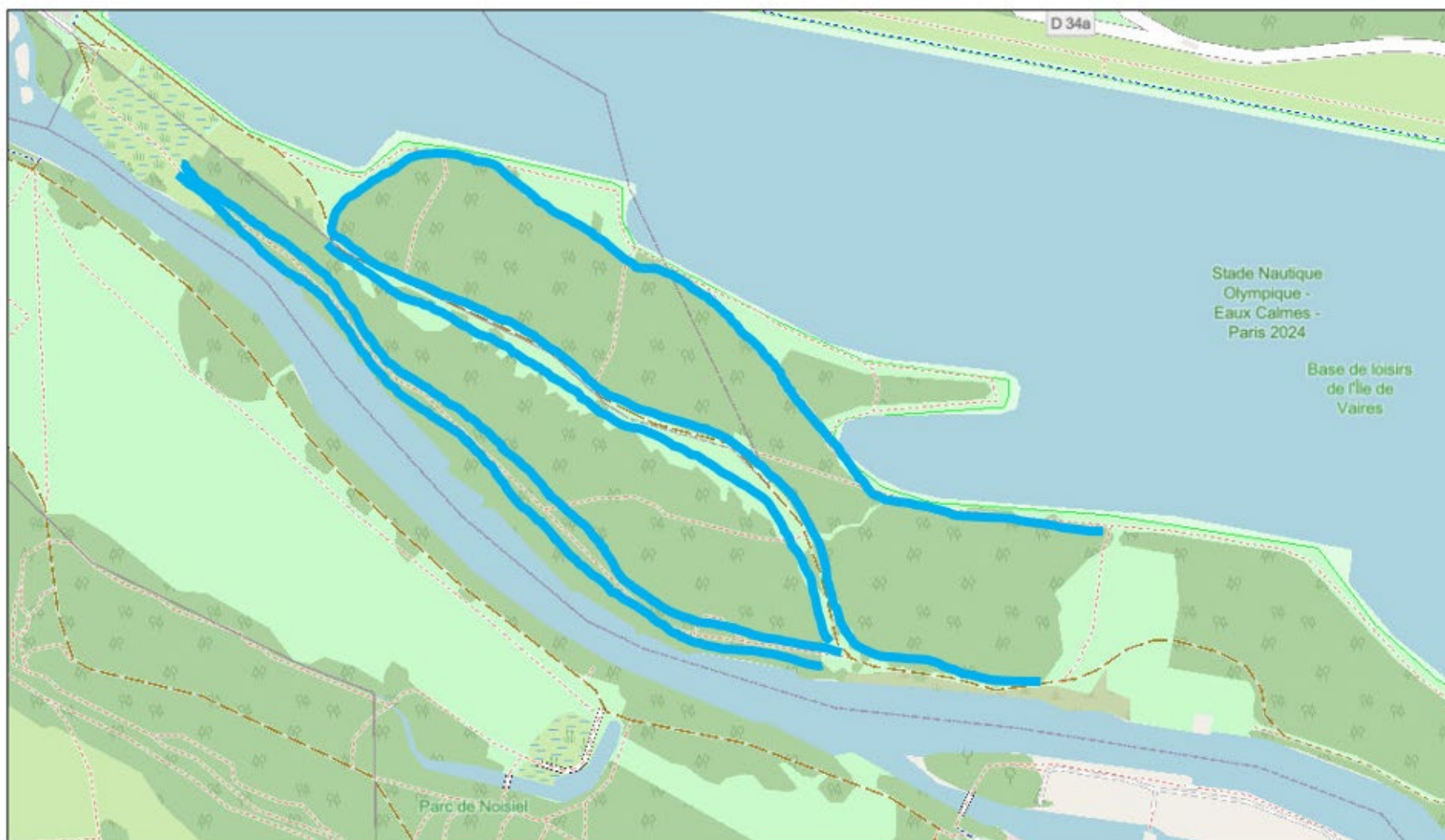
Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS

Île-de Loisirs de Vaires Torcy – localisation des zones concernées par les coupes sanitaires prévues en septembre 2026



 Linéaires le long desquels les coupes seront réalisées

© Île-de-France Nature

